



DELTA Hydrolasur 5.10

Type

Lasure de bois pigmentée, en phase aqueuse à base d'une dispersion acrylique, sans biocide ni insecticide, conditionnée en pot.

Application

DELTA Hydrolasur 5.10 est une lasure en couches minces pour éléments en bois instables et semi-stables, à l'extérieur et à l'intérieur, comme p.ex. bardages, colombages ou comme couche de fond lasure, en phase aqueuse.

Emballages : 1 / 2,5 / 5,0 / 20 litre

Teintes standards :

	incolor	0000	ébène	9995
	pin	2335	Douglas	2360
	érable	2370	mélèze	2380
	chêne clair	6570	noix	8170
	Afromrosia	8220	chêne antique	8260
Noyer	8270	acajou	8285	
	Teck	8320	palissandre	8450
	rouge suédois	3180	mangue	8402
	melon	8403	pistache	8410
	bleu pigeon	5449	vert pin	6486
	gris alpin	7360	gris volcan	7365
	gris azur	7370	gris antique	7375
	gris quartz	7380	blanc	1105
	vieux gris	7355	gris terre	7371
	light care	1115		
	light care clair	1005		

Teintes selon le nuancier Woodprotection Holzbau 2012.

Données techniques

Densité (20 °C)	~ 1,02 – 1,05 g/ml (dépendant de la teinte)
Viscosité	~ 25 sec. (3 mm Coupe consistométrique DIN ISO 2431)
Valeur pH :	8,0 – 8,5
Température minimale de mise en oeuvre	> 8 °C (air, élément de construction, produit)
Rendement :	7 – 14 m ² / litre / couche
Stockage :	au sec et à l'abri du gel. Refermer soigneusement les seaux entamés après l'utilisation. En emballage d'origine: min. 6 mois prêt à l'emploi.

Consommation

La consommation dépend fortement du type d'application, de l'absorption du support, de l'humidité du bois et du type d'élément de construction. Indépendamment des pertes spécifiques à la couche, la consommation est de 70 à 150 ml//m²/couche soit un rendement de 7-14 m²/L/couche.

L'application est réalisée en général en 2 couches, selon la mise en œuvre et la sollicitation prévue. En cas d'exigences élevées, il est possible qu'une troisième couche s'avère nécessaire.

En raison de leur pouvoir d'absorption élevé, les surfaces en bois de bout doivent, par ex. au niveau des larmiers, être imprégnées jusqu'à saturation. L'excédent en surface doit être lissé uniformément.

Séchage

Le produit est sec hors poussière après 30 – 60 minutes moyennant une application conforme et des conditions normales (20°C, ventilation). Le produit peut être réappliqué après un délai d'environ 2 à 4 heures.

Attention ! En cas de conditions défavorables, telles qu'une humidité de l'air élevée, de faibles températures d'air ambiant et/ou de l'élément de construction en bois à revêtir et une faible circulation d'air, le séchage de la lasure peut être nettement retardé. Les temps de séchage doivent alors être prolongés en conséquence.

Préparation du support

Avant l'application, le bois à revêtir doit être exempt de poussières, de graisse et d'impuretés. En extérieur, l'humidité du bois ne peut pas être supérieure à 18 % ni inférieure à 8 %. En cas d'application en intérieur, l'humidité maximale admissible du bois est de 15 %.

Lors de l'application comme couche de fond teintée / lasure bois, veiller à l'uniformité de l'état de surface et poncer le bois dans le sens du fil avec un papier abrasif de grain 120 à 150 en exerçant une pression homogène. La pâte de bois, les empreintes irrégulières de rabotage ainsi que les arrachements de fibres, etc. donnent à la surface un aspect taché et irrégulier et ne constituent pas un support approprié.

En cas de doute, il est impératif de procéder à un essai sur l'élément en bois à revêtir par la suite.

En règle générale, il n'est pas nécessaire d'appliquer un apprêt spécial pour la préparation. En cas de besoin de protection préventive chimique du bois, toute couche de fond / imprégnation doit être réalisée conformément aux instructions du fabricant avant l'application de DELTA Hydrolasur 5.10.

Propriétés du produit

En raison de ses propriétés d'imprégnation, DELTA Hydrolasur 5.10 pénètre profondément dans le bois et produit des couches durables, résistantes aux intempéries, peu filmogènes avec un aspect de couleur homogène. Ce produit est exempt de fongicides, d'insecticides.

DELTA Hydrolasur 5.10 est conforme à la norme DIN EN 71 Partie 3, Sécurité des jouets (voir certificat d'essai).

Il peut également être appliqué en intérieur comme lasure directement sur les parquets à rainures et languettes et les charpentés. En même temps, DELTA Hydrolasur 5.10 donne un effet teinté uniforme sur le bois non traité et absorbant. En cas d'application sur des bois peu absorbants ou denses (en particulier les bois tropicaux), nous recommandons de réaliser un essai.

En cas de contraintes de frottement ou d'abrasion, il convient de toujours appliquer une couche de finition supplémentaire avec le produit incolore. Ce produit peut également être utilisé comme couche de fond teintée ou teinture bois sur les sols praticables soumis à des contraintes faibles à moyennes (habitations), tout revêtement supplémentaire devant systématiquement être verni avec un produit résistant à l'abrasion et aux rayures (par ex. DELTA 2K-Klarlack Aqua HG / SG).

Mise en œuvre

DELTA Hydrolasur 5.10 doit être soigneusement mélangé avant la mise en œuvre.

Il convient de contrôler la couleur avant la première utilisation. En cas de lots différents pour une même couleur, veiller à l'homogénéité de la couleur, le cas échéant, mélanger les lots dans un grand récipient.

DELTA Hydrolasur 5.10 est appliqué de préférence au pinceau.

En raison de sa faible viscosité, une application au pistolet est déconseillée.

Application au pistolet uniquement dans les installations fermées. Observer dans ce cas, outre les mesures générales de protection individuelle, des mesures de protection supplémentaires contre le brouillard de pulvérisation (filtre à poussières/particules fines, p.ex.FFP2).

Exception : L'application Airless (une seule couche) de la teinte Light Care à l'intérieur est possible.

Recommandation buse : 0,009 inch

Pression : 100 – 120 bar (dependant de l'appareil utilise).

Les résidus de produit séché sur les outils peuvent être nettoyés à l'aide de diluants universels ou nitro-cellulosiques. Lors du nettoyage, faire attention, selon le produit à éliminer, au pouvoir parfois élevé des diluants.

Diluer le produit liquide uniquement avec de l'eau du robinet (potable). Ne jamais diluer ou allonger le produit avec de l'eau de lavage ou de rinçage.

Ne pas mettre en œuvre en cas de rayonnement solaire direct, de précipitations ou d'humidité élevée de l'air (h. r. > 85 %) sous peine d'endommagement ultérieur du revêtement ou de dégradation importante des propriétés du revêtement.

Ne pas mettre en œuvre sur des surfaces qui, installées à l'horizontale en extérieur, sont soumises à une humidité permanente ou à une contrainte mécanique élevée (par ex. sols en intérieur).

En cas de mise en œuvre sur une grande surface, tenir compte du fait que DELTA Hydrolasur 5.10 sèche rapidement en conditions défavorables (support non traité, absorbant et/ou températures > 25 °C et/ou circulation d'air importante). Dans ce cas, prévenir la formation de dépôts en traitant le support en bois par sections.

Mise en œuvre ultérieure

Selon l'exposition aux intempéries, DELTA Hydrolasur 5.10 doit être appliqué en deux ou trois couches. Il est déconseillé d'appliquer une lasure différente contenant des solvants ou hydrodiluable ou une peinture de finition.

Sur les éléments revêtus d'une première couche de fond DELTA Hydrolasur 5.10, l'application de la couche suivante doit être effectuée au plus tard 2 semaines après le début de l'exposition en extérieur / aux intempéries. Pendant cette période, les éléments ne doivent pas être exposés à une humidité ou une charge en eau excessivement élevée.

L'application préalable d'une couche de fond / d'imprégnation incolore ou de DELTA Hydrolasur 5.10 incolore permet d'obtenir une surface homogène en termes d'absence de taches. Parallèlement, l'intensité de la couleur des couches pigmentées suivantes est plus faible que sur le bois non traité.

Données de sécurité

Vous pouvez trouver la classification dans la fiche de sécurité actuelle, que vous pouvez télécharger sous <http://www.cd-color.de/de/infocenter/downloads/datenblaetter-sd-tm.html>.

Code produit / GISCODE selon BG-BAU – GISBAU:

Voir étiquette du produit et fiche de sécurité actuelle (Par. 7.3)

Vous trouverez le mode d'emploi selon §14 de la directive des produits dangereux sous :

<http://www.wingis-online.de/>

Respecter les données de la fiche de sécurité.

Consignes particulières

Les surfaces en bois doivent être entretenues :

Il est nécessaire d'effectuer des contrôles et un entretien réguliers des éléments en bois revêtus afin d'éviter tout endommagement du support et du revêtement. Par conséquent, nous recommandons de confier l'évaluation et le contrôle réguliers des surfaces en bois revêtues à un professionnel qui devra éliminer immédiatement les éventuels défauts dans les règles de l'art.

Ne pas appliquer le produit dans la nuance incolore seul en extérieur.

DELTA Hydrolasur 5.10 n'empêche pas les supports en bois de foncer / jaunir.

DELTA Hydrolasur 5.10 étant exempt de biocides, nous recommandons l'utilisation de notre produit DELTA Hydrolasur plus 3.04 (non disponible en Belgique) si nécessaire.

Pour des surfaces en bois, déjà traitées avec DELTA® Hydrolasur 5.10 et soumises à des charges plus élevées, on peut appliquer facultativement une couche de finition supplémentaire avec le produit LUCITE® PU-MattColor, base 0 (transparent).

Tenir compte du fait que, comparés aux revêtements à base de solvants, les revêtements hydrodiluable donnent généralement au bois un aspect plus rugueux. Avec DELTA Hydrolasur 5.10, cette rugosité est nettement réduite et dépend en outre du type de bois et de la préparation de la surface (couche de fond / pâte de bois).

Risque de formation de dépôts en cas de conditions de mise en œuvre défavorables. Il est recommandé de travailler par sections ou d'opter éventuellement pour un revêtement contenant des solvants (par ex. Delta Holzlasur 5.06).

Consignes générales

Les données évoquées ci-dessus sont issues des derniers états des techniques de développement et d'application et ne contiennent que des informations d'ordre général. Elles décrivent nos produits et vous informent sur leur mise en œuvre et l'application. Vu la multitude et la diversité des conditions de travail et des matériaux utilisés, nous ne pouvons pas reprendre chaque cas en détail.

Pour la bonne conservation des surfaces il faut des travaux d'entretien et de rénovation réguliers. Pour autant que nous n'ayons pas explicitement décrit textuellement les spécifications et propriétés des produits pour un cas spécifique, une préconisation technique, même faite au mieux, est de toute manière non contraignante.

Notre responsabilité ne saurait cependant être engagée pour la validité générale des préconisations, du fait que l'application se situe en dehors de notre contrôle, et que la diversité des supports exige dans chaque cas une adaptation selon les conditions rencontrées. Ceci est la responsabilité de l'utilisateur. Voir nos conditions générales de vente.

A la parution d'une nouvelle édition, la présente fiche technique est automatiquement annulée. En pratique, tous les supports existants ne peuvent être repris sur cette information technique. Pour les cas spécifiques, consultez CD-Color (011 / 82 28 23), info@cd-color.be, www.cd-color.be. Vous y trouverez toutes nos fiches techniques et fiches de sécurité.

Comme il est impossible de prendre en compte dans cette fiche tous les cas de figure pouvant se présenter dans le réel, veuillez en cas de doute, consulter notre service technique au numéro suivant : 0032 11 82 28 23.

Vous pouvez aussi consulter notre site web : www.cd-color.be.

Dès la parution d'une nouvelle version, toutes les données contenues dans cette fiche perdent leur validité.

W-510 DELTA® Hydrolasur 5.10 250815 FL



CD-Color GmbH & Co. KG
D-58313 Herdecke

CD-Color Belgium N.V.
Industrieterrein

CD Color Suisse Sàrl
Chemin des Places 2



CD-Color GmbH & Co. KG
D-58313 Herdecke
Wetterstraße 58
Tel. (+49) 02330/926-0
Fax (+49) 02330/926-580
www.cd-color.de
info@cd-color.de

CD-Color Belgium N.V.
Industrieterrein
Centrum-Zuid 2067F
B-3530 Houthalen
Tel. 011/ 82 28 23
cdcbenelux@cd-color.de
www.facebook.com/CDColorBNL



CD Color Suisse Sàrl
Chemin des Places 2
CH- 2800 Delémont
Tél. 0041 324228135
Freudiger@cd-color.de
www.cd-color.ch

Une compagnie du groupe Doerken